



Rixheim, le 6 février 2017

Chers parents,

Pour bien préparer l'inscription à la Récré du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons dès à présent à préparer vos documents pour la rentrée 2017/2018.

Vous pouvez télécharger et imprimer les dossiers d'inscription via notre site internet dès le 7 février, ou les retirer à l'Accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture habituels à partir de cette même date.

Le retour des dossiers se fera selon le planning suivant et d'après le nom de l'enfant :

DATE	SITE	MATIN 8h30-12h et APRES MIDI 13h30-18h30
Lundi 06/03	Mat et Prim Romains	De A à K
Mardi 07/03		De L à Z
Mercredi 08/03	Mat et Prim Ile Nap	De A à Z
Jeudi 09/03	Mat et Prim Entremont	De A à K
Vendredi 10/03		De L à Z

Seuls seront examinés les dossiers complets remis dans les délais précisés et pour les familles dont la situation financière est à jour.

Les places seront attribuées en fonction des critères de priorité suivants, considérés de façon cumulative :

- Enfant dont les 2 parents sont actifs (travaillant ou en formation sur justificatif datant de moins de 3 mois)
- Enfant dont la famille est monoparentale et dont le parent travaille ou est en formation
- Enfant déjà inscrit à La Passerelle en 2016-2017 (multi accueil ou Récrés uniquement)

Les demandes particulières (notamment pour les enfants porteurs de handicap ou les familles accompagnées par un organisme social) devront être formulées par courrier et seront étudiées au cas par cas.

Vous serez informé par mail ou par courrier à partir du 10 avril de la suite réservée à votre demande.

Les demandes non prioritaires au regard des critères ci-dessus seront considérées dans la limite des places disponibles et avec le plus grand souci d'équité. Pour qu'un maximum de familles puisse bénéficier de cet accueil, nous vous demandons de réserver uniquement les créneaux dont vous avez absolument besoin.

Nous vous remercions de votre compréhension, et vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

ARGINE MILESEL

W.

Rachel BAECHTEL

Adiointe au Maire

Catherine MATHIEU BECHT

Adjointe au Mair